



RETOURS D'EXPÉRIENCE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CANNES PAYS DE LÉRINS



5

COMMUNES MEMBRES
Cannes, Le Cannet,
Mandelieu-La-Napoule,
Mougins, Théoule-sur-Mer



160 500

NOMBRE D'HABITANTS

« La démarche de création du Label Ville Durable et Innovante repose sur une volonté d'action pour l'environnement et une synergie entre le CEREMA, l'institut de recherche Efficacy, l'Université Gustave Eiffel et plusieurs collectivités territoriales engagées. C'est un modèle de fertilisation croisée auquel je crois par sa capacité à proposer des solutions à la fois pragmatiques et innovantes. Evaluer et accroître notre performance publique est une exigence de tous les instants. En ce sens, le Label Ville Durable et Innovante - qui recouvre l'ensemble des piliers du Développement durable - constitue un outil pertinent. »

DAVID LISNARD, PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS, MAIRE DE CANNES, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE.

DÉMARCHE DANS LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ADEME

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL) s'est engagée dans le Label Climat-Air-Energie fin 2021 et est en cours de labellisation.

LA MÉTHODE UTILISÉE POUR TESTER LE LABEL VDI

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins est entrée dans la phase pilote du Label Ville Durable et Innovante (VDI) en juin 2021, et a été accompagnée par le bureau d'études Arcadis ESG.

La DGA Performance, intégrée à la Direction Générale des Services, a été choisie pour piloter ce label transversal.

Une première réunion de lancement a permis de présenter la démarche à l'ensemble des directions concernées et de décliner l'organisation retenue. Des référents maîtrisant les objectifs du référentiel VDI ont notamment été identifiés à cette occasion.

Plusieurs séances de travail (réunions et entretiens) thématiques ont alors été programmées avec les services communautaires pour, d'une part expérimenter le Label VDI en intégrant au maximum les retours terrain et, d'autre part, auto-évaluer l'intercommunalité sur chacune des fiches objectifs et obtenir ainsi une note globale. A l'issue de ce travail collectif, les évaluations ont été vérifiées par Arcadis ESG afin de valider une note finale.

LES MOTIVATIONS DE L'ENGAGEMENT DANS LE LABEL VDI

- S'engager dans la création d'un Label proche des réalités de terrain grâce à sa construction collaborative par les collectivités pilotes et d'autres acteurs. Il permet ainsi à l'intercommunalité de mieux visualiser les sujets concrets sur lesquels agir et s'améliorer ;
- S'inscrire dans une démarche de performance en évaluant les process mis en place, sur la base de référentiels reconnus ;
- Renforcer l'attractivité de la collectivité et attester de son engagement en matière de développement durable au travers de 2 labels complémentaires : VDI et Climat-Air-Energie (du programme Territoire Engagé Transition Ecologique porté par l'ADEME).

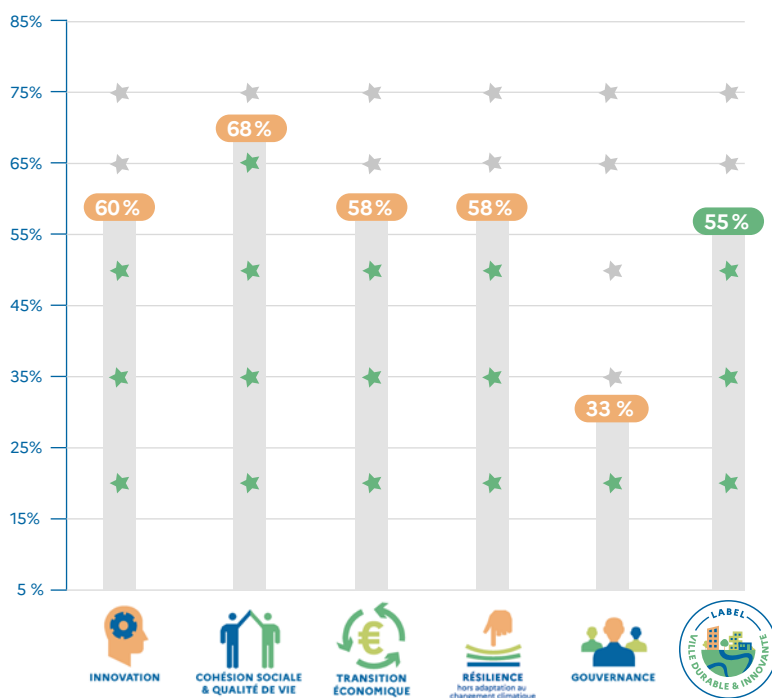
DES CLÉS POUR RÉUSSIR SA LABELLISATION

- Une **personne référente, clairement identifiée et positionnée**, chargée du pilotage global et de l'animation de la démarche ;
- Une **bonne préparation de la démarche en amont par le référent**, en lien avec le bureau d'études et Efficacy pour identifier avec précisions les personnes ressources, simplifier au maximum les process pour les agents concernés par ce travail souvent perçu comme complémentaire à leurs missions ;
- **Veiller à la régularité des réunions afin de garder une bonne dynamique de travail** et de maintenir une mobilisation continue des agents.



LES RÉSULTATS OBTENUS

En tenant compte de ses compétences (pleinement compétente, partiellement compétente, non compétente), la base de notation de la collectivité a été ramenée à 439 au lieu de 600. Suite à la réalisation de son auto-évaluation, validée par le bureau d'études Arcadis ESG, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a obtenu une note globale de 55%, équivalent à un niveau de labellisation VDI de 3 étoiles.



« Le Label Ville Durable et Innovante permet de disposer d'une vision transversale en matière de Développement durable et de dégager les process pour s'améliorer continuellement. Après un lancement transversal de la démarche en présence des directeurs concernés, nous avons organisé des groupes de travail thématiques avec l'ensemble des équipes pour expérimenter le label et procéder dans le même temps à notre évaluation. »

SOPHIE JIMENEZ,
DGA PERFORMANCE

LES APPORTS DU LABEL POUR LA COLLECTIVITÉ

- Disposer d'un outil de pilotage efficace, basé sur une évaluation transversale des politiques engagées en matière de Développement durable ;
- Bâtir un plan d'actions pragmatique pour s'améliorer ;
- Gagner en visibilité ;
- Maximiser les financements extérieurs.

LES SUITES DE LA PREMIÈRE LABELLISATION VDI :

Dans le cadre du bilan de la phase pilote, une première feuille de route a été élaborée.

Cannes Pays de Lérins souhaite participer à des échanges avec les autres collectivités de la phase pilote afin de partager les retours d'expérience, d'une part, et de favoriser la coopération avec les communes membres d'autre part.

CONTACT COLLECTIVITÉ :
SOPHIE JIMENEZ
sophie.jimenez@
cannespaydelérins.fr